



Les Producteurs d'oeufs d'incubation  
du Canada

**25<sup>e</sup> RAPPORT ANNUEL**

2011

**Les Producteurs d'oeufs d'incubation du Canada**

21, rue Florence

Ottawa (Ontario)

K2P 0W6

Tél : (613) 232-3023

Télécopieur : (613) 232-5241

Courriel : [info@chep-poic.ca](mailto:info@chep-poic.ca)

Site Web : <http://www.chep-poic.ca>



## Table des matières

Les Producteurs d'oeufs d'incubation du Canada

---

Message du président.....	1
Rapport du directeur général.....	2
Conseil d'administration des POIC .....	4
Mission des POIC.....	4
Le marché canadien des oeufs d'incubation en bref / Production provinciale d'oeufs d'incubation.....	5
L'Association canadienne des Producteurs d'oeufs d'incubation de poulet à chair.....	10
Rapport du Comité de gestion de la production .....	12
Rapport du Comité aviseur .....	14
Rapport du Comité des finances .....	16
Rapport du Comité de la recherche.....	17
Suppléants des POIC .....	18
Gérants des offices provinciaux .....	18
Permanents des POIC.....	18
États financiers des POIC au 31 décembre 2011	





## Message du président

Les Producteurs d'oeufs d'incubation du Canada

Confrères producteurs d'oeufs d'incubation de poulet de chair,

Oui, cela fait déjà un an que j'ai assumé la charge de président des POIC. Tout au long de l'année, le Conseil d'administration a été très occupé et s'est concentré sur les objectifs prévus pour lui dans le Plan stratégique de mai 2011. En ma qualité de président, je suis heureux de ce qu'a réalisé le conseil au cours des douze derniers mois et, à l'aube de 2012, il continue sur sa lancée. Faisons un petit retour en arrière et tournons-nous ensuite vers l'avenir.

Notre tout premier objectif a été et restera l'adhésion de l'Alberta et de la Saskatchewan aux POIC à titre de provinces membres à part entière. Nous avons prévu à l'origine de signer un nouvel Accord fédéral-provincial (AFP), mais, en cours d'année, nous avons opté pour une modification de l'AFP en place afin de permettre à ces deux provinces d'y souscrire. Nous procéderons à quelques autres changements pour avoir un administrateur de plus de la FCC et pour que le président des POIC reste neutre à la table du conseil. Par la suite, nous continuerons à oeuvrer pour un nouvel AFP. L'adhésion de membres de la région atlantique du Canada sera aussi une priorité.

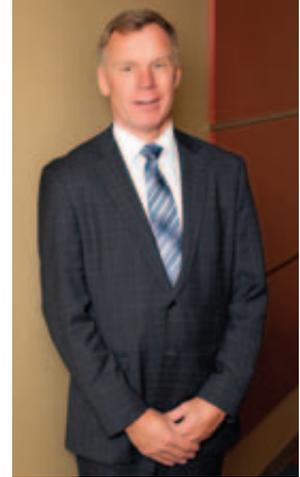
Les lignes directrices pour le soin des animaux, les protocoles de biosécurité et de salubrité des aliments, l'indemnisation en vertu de la Loi sur la santé des animaux et l'utilisation des antimicrobiens feront partie des opérations courantes de nos membres. Le Conseil d'administration a créé un Comité de gestion de la production (CGP) pour s'assurer que les solutions aux problèmes soient acceptables pour les éleveurs et applicables à la ferme. Je remercie d'avance les membres qui prendront part aux enquêtes qui auront lieu en 2012.

L'Organisation mondiale du commerce (OMC) a été très active ces dernières années, mais devrait rester au point mort pendant un certain temps parce qu'elle n'a pas pu parvenir à une entente en 2011 et que des élections vont avoir lieu dans plusieurs pays dans les prochaines années. Le gouvernement canadien continue à négocier d'autres accords commerciaux bilatéraux et multilatéraux, et les POIC poursuivront leurs démarches pour assurer la viabilité de la gestion de l'offre.

La gestion de l'offre est toujours contestée et il en va de notre responsabilité de la défendre. Le gouvernement actuel soutient la gestion de l'offre, et nous lui en sommes très reconnaissants. Nous devons faire en sorte que le reste du Canada comprenne les avantages de la gestion de l'offre. Nous nous sommes préparés, à titre d'office national, à démontrer ces avantages et nous vous demandons à tous individuellement, comme producteurs, de faire votre part, c'est-à-dire de faire connaître les avantages de la gestion de l'offre à vos concitoyens canadiens tout en respectant l'intention de la gestion de l'offre.

Je vous invite à vous joindre au Conseil d'administration et à moi-même pour remercier Giuseppe, Nicole, Viki, Tim et Joy, les permanents des POIC, pour leur excellent travail car ils ont su faire face et s'occuper des divers dossiers de façon très professionnelle.

Jack Greydanus  
Président des POIC



Jack Greydanus  
Président



## Rapport du directeur général

Les Producteurs d'oeufs d'incubation du Canada

C'est en octobre 1983 que l'Association canadienne des producteurs d'oeufs d'incubation de poulet de chair (ACPOIPC) a soumis au Conseil national de commercialisation des produits de ferme la proposition de créer un plan national de commercialisation avec les pleins pouvoirs pour gérer l'offre. En 1984, le Conseil a recommandé la création d'un tel office et, le 22 décembre 1986, l'Office canadien de commercialisation des oeufs d'incubation de poulet à chair (OCCOIPC, connu désormais sous la dénomination Les POIC) a été proclamé office national. Composé à l'origine de trois provinces membres : l'Ontario, le Québec et le Manitoba, l'Office est passé à cinq membres avec l'adhésion de l'Alberta en 1987 et de la Colombie-Britannique en 1989.

Les Producteurs d'oeufs d'incubation du Canada (POIC) ont célébré en 2011 leur 25<sup>e</sup> anniversaire. Ils représentent 242 producteurs d'oeufs d'incubation de poulet de chair de la Colombie-Britannique au Québec qui assurent plus de 91 % de la production canadienne d'oeufs d'incubation. En 2011, près de 657 millions d'oeufs d'incubation de poulet de chair ont été produits au Canada, soit près de 72 % de plus que lorsque l'Office a été créé il y a 25 ans! La mission des POIC est de continuer à favoriser la croissance et la rentabilité du secteur des oeufs d'incubation de poulet de chair du Canada afin d'avoir une industrie forte, efficace et concurrentielle, et de garantir un approvisionnement fiable en oeufs d'incubation de poulet de chair de qualité à l'industrie canadienne du poulet.

Avec l'élaboration d'un nouvel Accord fédéral-provincial (AFP), la grande priorité des POIC est d'obtenir l'adhésion de l'Alberta et de la Saskatchewan à titre de membres signataires. C'est dans cette optique qu'après leur réunion de novembre 2011, les POIC ont œuvré avec le Conseil des produits agricoles du Canada pour trouver une autre approche afin d'amener ces deux provinces dans l'AFP, sous sa forme actuelle, de façon accélérée. Nous faisons le nécessaire pour que la Saskatchewan et l'Alberta signent l'AFP afin de pouvoir annoncer officiellement en 2012 leur adhésion aux POIC à titre de membres à part entière.

L'Organisation mondiale du commerce (OMC) a entamé en 2011 sa dixième année de négociation du cycle de Doha – et 2011 était sa dernière chance pour voir si un accord pouvait être conclu avant l'interruption inévitable des pourparlers due à la tenue d'élections nationales dans plusieurs pays au cours des prochaines années. On espérait avoir des textes révisés pour Pâques, mettre la dernière main aux modalités pour juillet et disposer de textes complets pour la fin de l'année. Les pourparlers ont été rompu avant Pâques et on n'est jamais parvenu à les faire reprendre.

Par ailleurs, John Adank a remplacé David Walker à la présidence des négociations sur l'agriculture du cycle de Doha de l'OMC. M. Adank, comme ses prédécesseurs David Walker, Crawford Falconer et Tim Groser, était auparavant l'ambassadeur de la Nouvelle-Zélande à l'OMC.

En 2011, les délégués du Canada et de l'Union européenne ont poursuivi leurs travaux en vue de la conclusion d'un accord économique et commercial global (AECG). Quatre réunions ont eu lieu au cours de l'année et on pensait parvenir à une entente finale au début de 2012. S'agissant de la gestion de l'offre, le gouvernement canadien la soutient sans équivoque, mais elle n'a pas encore été officiellement retirée de la table de négociation.

Le gouvernement canadien suivait les activités du Partenariat transpacifique (PTP), mais ne prévoyait pas officiellement de prendre part aux pourparlers en se joignant aux neuf pays (l'Australie, le Brunei Darussalam, le Chili, la Malaisie, la Nouvelle-Zélande, le Pérou, Singapour, les États-Unis et le Vietnam) qui progressent dans leur tentative de conclure un accord commercial multilatéral. Or, le 13 novembre, lors du Sommet des dirigeants de la Coopération économique Asie-Pacifique (APEC), le premier ministre du Canada, Stephen Harper, a officiellement annoncé que le Canada souhaitait se joindre aux négociations du PTP. Le Mexique et le Japon ont également exprimé leur volonté d'y participer. Il a été dit que le Canada ne pourrait pas prendre part au PTP en raison notamment de sa politique agricole, et plus précisément de son système de gestion de l'offre. Le gouvernement canadien continue à avancer sa



Giuseppe Caminiti  
Directeur général

position relative à la gestion de l'offre qui est de n'accepter aucune augmentation de l'accès aux marchés ni de réduction des tarifs hors-contingent (soit 0-0) et il a répété qu'il ne participerait à aucune discussion commerciale bilatérale ou multilatérale s'il ne peut protéger totalement les industries contingentées du Canada.

Le Canada continue à rechercher des accords bilatéraux un peu partout dans le monde. En 2011, il a négocié avec plusieurs pays dont le Maroc, l'Inde, la Colombie, le Honduras et l'Ukraine. Les POIC continueront à suivre ces tractations et à collaborer avec le gouvernement canadien pour défendre et faire valoir la position commerciale équilibrée du Canada à l'OMC et dans le cadre des accords commerciaux bilatéraux et multilatéraux.

Au Canada, les critiques publiques de la gestion de l'offre se sont multipliées et découlent en grande partie d'une idée erronée courante selon laquelle le gouvernement canadien refuse de négocier toute concession touchant les secteurs des produits laitiers, de la volaille et des oeufs, ce qui l'a empêché de progresser dans ses pourparlers commerciaux multilatéraux. Encore une fois, le gouvernement fédéral a exprimé son soutien solide et indéfectible de la gestion de l'offre du Canada. Nous continuerons à faire le nécessaire pour que tous comprennent les avantages de la gestion de l'offre.

Les POIC travaillent toujours avec l'ACIA en vue d'élaborer un modèle d'indemnisation pour les reproducteurs de poulet de chair qui soit plus indiqué pour les producteurs d'oeufs d'incubation de poulet de chair lorsque l'ACIA leur ordonne de détruire un troupeau en vertu de la *Loi sur la santé des animaux*. L'ensemble des programmes de Gestion des risques de l'entreprise (GRE) du gouvernement n'offre pas une couverture suffisante aux producteurs d'oeufs d'incubation de poulet de chair.

Concernant les prélèvements sur les animaux, les troupeaux de reproduction des producteurs d'oeufs d'incubation de poulet de chair sont testés juste avant la fin de la période de ponte dans le cadre du Système canadien de surveillance de l'influenza aviaire à déclaration obligatoire (SCSIADO). Pour ce programme permanent, on a testé environ 145 élevages de reproducteurs de poulet de chair au cours de l'année et tous les résultats ont été négatifs. Le SCSIADO est une initiative concertée du gouvernement, de l'industrie et des aviculteurs canadiens qui vise à prévenir, détecter et éliminer la présence des sous-types H5 et H7 de l'IAVO dans les troupeaux domestiques de volailles.

Les POIC ont participé activement, avec la chaîne d'approvisionnement du poulet, aux initiatives portant sur l'utilisation des antimicrobiens (UAM). Ce sujet restera important pour notre secteur car on s'intéresse de plus en plus aux origines et aux mécanismes de la résistance aux antimicrobiens (RAM), surtout s'agissant de la santé humaine.

En 2011, les activités permanentes et nouvelles ont été nombreuses, notamment pour le financement de la recherche par les POIC, le PCQOIMC (notre programme de salubrité des aliments à la ferme) et l'élaboration du programme de bien-être des reproducteurs de poulet de chair. Cette année, le PCQOIMC a été mis en oeuvre à 100 % dans les provinces membres. Ces sujets, parmi tant d'autres, sont traités ailleurs dans le rapport annuel.

Au nom du président, du Conseil d'administration et de tous les producteurs d'oeufs d'incubation de poulet de chair du pays, je remercie tous les membres du personnel des POIC : Nicole Duval, Tim Nikita, Viki Sikur et Joy Edstron pour leur dévouement et leur travail tout au long de l'année. Je tiens en outre à féliciter Jack Greydanus, président des POIC, de tous les efforts qu'il a déployés pour soutenir et défendre les producteurs d'oeufs d'incubation de poulet de chair au cours de sa première année à la présidence de notre organisation.



Giuseppe Caminiti  
Directeur général



## Conseil d'administration des POIC

Les Producteurs d'oeufs d'incubation du Canada



De gauche à droite:

Dean Penner, Manitoba

Calvin Breukelman, vice-président,  
Colombie-Britannique

Jack Greydanus, président, Ontario

Gyslain Loyer, Québec

Hendrik Van Steenberg, Saskatchewan

Kevin Tiemstra, Alberta

Ernie Silveri, représentant de la FCC

### Mission des POIC

*Assurer la croissance et la rentabilité durables de l'industrie des oeufs d'incubation de poulet à chair du Canada de façon à accroître son efficacité et sa compétitivité et à garantir à l'industrie canadienne du poulet un approvisionnement fiable en oeufs d'incubation de poulet à chair de qualité.*



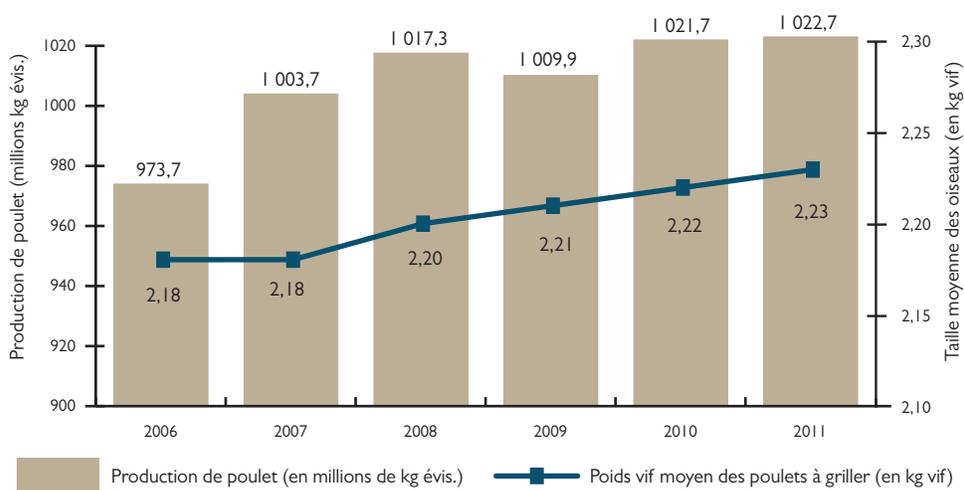
## Le marché canadien des oeufs d'incubation en bref

Les Producteurs d'oeufs d'incubation du Canada

En 2011, l'industrie canadienne des oeufs d'incubation a enregistré une légère baisse de la production intérieure totale tandis que les producteurs essayaient de réaliser les allocations qui étaient essentiellement restées inchangées par rapport à 2010, malgré la réduction de la production estimative de poulet en 2011. Alors que le poids vif moyen des poulets à griller commercialisés au Canada a augmenté pour passer à 2,23 kg par oiseau en 2011, la production de poulet prévue a été réduite de 1 024 millions de kilogrammes (éviscérés) qu'elle était en 2010 à 1 021 millions de kilogrammes en 2011.

La production canadienne de poulet s'est élevée à 1 022,7 millions de kilogrammes en 2011, ce qui représente une hausse de 1,0 million de kilogrammes ou 0,1 % par rapport aux 1 021,7 millions de kilogrammes produits en 2010, alors que le nombre d'oiseaux abattus a diminué de 0,5 %. Les allocations initiales 2011 des POIC (de mars 2010) reposaient sur une production estimative de poulet de 1 030 millions de kilogrammes, mais cette évaluation a été révisée à la hausse en juillet 2010 (à 1 037 millions de kilogrammes) et à nouveau en novembre 2010 (à 1 039 millions de kilogrammes), et est restée à ce niveau lorsque les allocations 2011 ont été révisées en mars 2011. Or, face aux pressions croissantes pour une réduction de la production dues au ralentissement de la demande des consommateurs tandis que perduraient les effets du ralentissement économique mondial, le Conseil d'administration des POIC a décidé de fixer les allocations finales 2011 en tablant sur une cible de production de poulet de 1 021 millions de kilogrammes, soit environ 1 million de kilogrammes de moins que la production réelle de poulet de l'année précédente. Si la production intérieure d'oeufs d'incubation du Canada n'a pas atteint les allocations finales au cours de l'année, la production de poulet a dépassé la cible estimative finale de moins de 2 millions de kilogrammes.

Production canadienne de poulet (2006-2011)



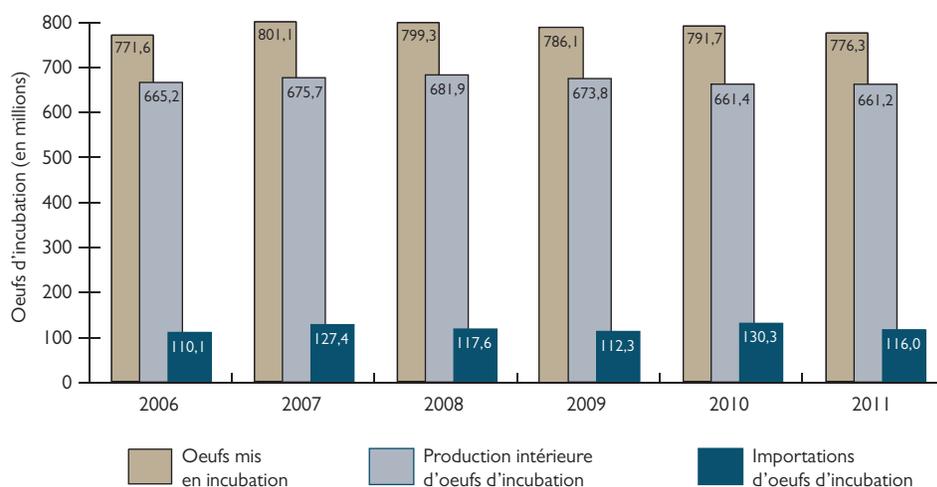
Sources : Producteurs de poulet du Canada (production de poulet); POIC (poids vif des poulets à griller)

Les couvoirs canadiens ont mis au total 776,3 millions d'oeufs d'incubation de poulet de chair en incubation en 2011, soit 1,9 % de moins qu'en 2010 et 1,2 % de moins qu'en 2009. La production intérieure d'oeufs d'incubation s'est élevée à 661,2 millions d'oeufs en 2011, pratiquement inchangée par rapport à 2010 et inférieure de 1,9 % à la production totale de 2009. Si la production intérieure d'oeufs d'incubation a été inférieure à l'allocation, les importations d'oeufs d'incubation ont nettement baissé pour arriver à un total de 116,0 millions d'oeufs, soit 11,0 % de moins que l'année précédente. Le nombre de poussins de type à griller importé a aussi diminué de 0,3 % pour arriver à un total de 18,9 millions. Le nombre d'oeufs d'incubation exportés est monté à près de 0,8 million en 2011 alors qu'il avait été de 0,06 million en 2010 et 2009.

## Le marché canadien des oeufs d'incubation en bref

Dans l'ensemble, la production canadienne d'oeufs d'incubation a renouvelé sa performance de 2010 pour arriver à 97,8 % de l'allocation finale 2011 des POIC qui était de 675,8 millions d'oeufs d'incubation. La production cumulative des provinces signataires et de celles qui étaient liées aux POIC par un contrat a atteint 96,9 % de leur part des allocations finales 2011.

### Statistiques canadiennes pour les oeufs d'incubation (2006-2011)



Source : Les Producteurs d'oeufs d'incubation du Canada (POIC), Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC)

Toutes les demandes d'importation supplémentaire ont pu être satisfaites à l'exception de deux d'entre elles qui représentaient au total 151 730 douzaines d'oeufs d'incubation de poulet de chair (ou 1,82 million d'oeufs) pour livraison au cours de la dernière semaine de l'année.

**Tableau 1 – Importations supplémentaires en 2011**

Province	Importations supplémentaires autorisées	
	Oeufs d'incubation	Poussins
Colombie-Britannique	0	0
Alberta	0	0
Saskatchewan	0	0
Manitoba	0	0
Ontario	380 760	0
Québec	1 440 000	0
Atlantique	0	0
<b>CANADA</b>	<b>1 820 760</b>	<b>0</b>

Sources : POIC, DGCEI

### Production provinciale d'oeufs d'incubation

Globalement, la production intérieure d'oeufs d'incubation du Canada a diminué de 0,2 % ou 1,1 million d'oeufs par rapport à 2010. On s'attendait au départ à une croissance de la production de poulet, comme le prouvent les cibles initiales des POIC, mais la production intérieure d'oeufs d'incubation n'a pas atteint les niveaux prévus dans l'allocation finale 2011 des POIC qui tablait sur une croissance nulle de la production de poulet. Si les allocations 2011 sont restées relativement inchangées par rapport à 2010, on a mis en incubation dans les couvoirs 15,3 millions d'oeufs canadiens de moins et 14,3 millions d'oeufs importés de moins, ce qui a entraîné un équilibre global de la production comparé à l'année précédente. Au Canada, le taux d'éclosion s'est amélioré de 0,4 % pour arriver à 82,2 % pour l'année. La plupart des provinces ont signalé une baisse de la production par rapport à l'année précédente notamment l'Alberta (- 4,1 %), le Manitoba (- 3,7 %) et l'Ontario (- 1,8 %). Inversement, le Québec et la région atlantique ont déclaré une hausse de 3,7 % et 0,1 % respectivement par rapport à 2010.

La Colombie-Britannique, dont la production intérieure d'oeufs d'incubation a diminué de 0,1 % en 2011, a fini l'année en ayant réalisé 95,6 % de son allocation, en ayant mis en incubation 3,0 % d'oeufs en moins pendant l'année et réduit les importations totales de 7,3 %. Le taux d'éclosion s'est amélioré pour passer à 82,5 % et la production de poulet a augmenté de 0,8 %. En Alberta, la production intérieure d'oeufs d'incubation (92,0 % de l'allocation) a diminué de 4,1 % du fait de l'augmentation des importations totales de 21,9 % et de la baisse de 1,2 % de la production de poulet. Les mises en incubation et le taux d'éclosion sont restés pratiquement inchangés par rapport à 2010. La production intérieure d'oeufs d'incubation de la Saskatchewan (89,4 % de l'allocation) est restée inchangée alors que la baisse de 9,3 % des importations totales et de 0,9 % du taux d'éclosion ont contribué à la réduction de 2,6 % des mises en incubation et de 0,6 % de la production de poulet. Parallèlement, la production intérieure d'oeufs d'incubation du Manitoba a diminué de 3,7 % tandis que les importations totales augmentaient de 9,9 % et les mises en incubation baissaient de 1,6 %. La production a représenté 92,1 % de l'allocation. En Ontario, la production intérieure d'oeufs d'incubation (94,6 % de l'allocation) a diminué de 1,8 % par rapport à 2010, alors que les mises en incubation et les importations totales ont diminué de 1,9 % et 4,1 % respectivement, le taux d'éclosion et la production de poulet restant essentiellement inchangés par rapport à l'année précédente. La production intérieure d'oeufs d'incubation du Québec (101,6 % de l'allocation) a progressé de 3,7 % par rapport à 2010, alors que les mises en incubation et les importations totales ont diminué de 2,7 % et 24,0 % respectivement, et que le taux d'éclosion s'est amélioré de 0,8 % et la production de poulet a baissé de 0,5 %.

**Tableau 2 – Production d'oeufs d'incubation par province (en milliers d'oeufs)**

Année	C.-B.	Alb.	Sask.	Man.	Ont.	Qué.	Atl.	Canada
2011	97 778	65 298	26 607	30 238	195 635	182 386	58 333	656 274
2010	97 896	68 104	26 665	31 402	199 190	175 912	58 275	657 444
2009	100 899	67 411	28 778	31 679	199 007	182 216	61 175	671 165
2008	105 529	73 686	24 242	33 066	198 473	184 007	59 439	678 442
<b>Variation en %</b>								
11/10	(0,1)	(4,1)	(0,2)	(3,7)	(1,8)	3,7	0,1	(0,2)
10/09	(3,0)	1,0	(7,3)	(0,9)	0,1	(3,5)	(4,7)	(2,0)
09/08	(4,4)	(8,5)	18,7	(4,2)	0,3	(1,0)	2,9	(1,1)

Sources : POIC, AAC

## Le marché canadien des oeufs d'incubation en bref

Le taux d'éclosion national a légèrement augmenté (de 0,4 % par rapport à 2010) pour atteindre 82,2 %, la Colombie-Britannique et le Manitoba ayant enregistré une hausse de 1,5 %. Le poids vif moyen des poulets à griller a gagné 0,6 % pour passer à 2,23 kg par oiseau; il a progressé de 1,3 % en Ontario et au Québec en 2011.

**Tableau 3 – Facteurs données ayant influé sur la production d'oeufs d'incubation (2011)**

	C.-B.	Alb.	Sask.	Man.	Ont.	Qué.	Atl.	Canada
<b>Taux d'éclosion</b>								
Taux en 2011 (en %)	82,5	78,9	80,5	81,0	83,2	82,8	81,4	<b>82,2</b>
% de variation 11/10	1,5	(0,2)	(0,9)	1,5	0,0	0,8	(0,6)	<b>0,4</b>
<b>Importations totales (combinées)</b>								
(en milliers d'oeufs)	24 449	12 247	6 912	10 662	41 908	40 286	3 451	<b>139 914</b>
% de variation 11/10	(7,3)	21,9	(9,3)	9,9	(4,1)	(24,0)	(16,9)	<b>(9,5)</b>
<b>Production de poulet</b>								
(en million de kg évis.)	154 004	91 851	39 596	42 287	334 591	279 905	80 448	<b>1 022 682</b>
% de variation 11/10	0,8	(1,2)	(0,6)	(0,4)	0,6	(0,5)	0,7	<b>0,1</b>
<b>Production de poulet</b>								
Part de marché (en %)	15,1	9,0	3,9	4,1	32,7	27,4	7,9	<b>100,0</b>
% de variation 11/10	0,7	(1,3)	(0,7)	(0,5)	0,5	(0,6)	0,6	<b>–</b>
<b>Poids moyen des poulets à griller</b>								
(en kg vif par oiseau)	2,16	2,27	2,07	1,97	2,30	2,28	2,15	<b>2,23</b>
% de variation 11/10	0,0	(0,1)	(0,3)	(0,6)	1,3	1,3	(1,4)	<b>0,6</b>

Sources : POIC (Taux d'éclosion); AAC (Importations), PPC (Production de poulet)

### Recette monétaires agricoles et prix payés aux producteurs dans les diverses provinces

Le total des recettes monétaires agricoles obtenu par les producteurs d'oeufs d'incubation de poulet de chair a augmenté de 12,1 % pour s'élever à 260 millions de dollars, alors qu'il a été de 232 millions de dollars en 2010, et de 9,1 % par rapport aux 238 millions de dollars de 2009. Cette augmentation est surtout due à la hausse du prix des aliments de la volaille et des autres coûts assumés par les producteurs.

**Tableau 4 – Recettes monétaires agricoles et prix payés aux producteurs en 2011**

	Recettes monétaires (2011)		Prix moyen des oeufs d'incubation	
	en milliers \$	% de variation 11/10	¢ par poussin vendable (moyenne 2011)	% de variation 11/10
Colombie-Britannique	42 691	9,5	54,18	9,2
Alberta	26 865	6,5	51,07	10,5
Saskatchewan	10 891	9,8	50,83	9,6
Manitoba	12 401	9,7	50,79	13,2
Ontario	72 973	10,2	46,24	11,5
Québec	71 764	18,3	47,63	13,2
<b>CANADA</b>	<b>259 989</b>	<b>12,1</b>	<b>49,77</b>	<b>11,4</b>

Sources : POIC (Recettes monétaires); Commissions provinciales (Prix des oeufs d'incubation)

### Retombées économiques des secteurs canadiens de la volaille et des oeufs

Les quatre offices avicoles nationaux (GO-4) se sont regroupés pour commander une étude dont l'objectif était d'évaluer les retombées économiques globales et la contribution totale des systèmes de mises en marché ordonnée des oeufs d'incubation de poulet de chair, du dindon, du poulet et des oeufs de consommation. Pour les oeufs d'incubation de poulet de chair, on a obtenu des ventes estimatives directes à la ferme de 230 millions de dollars en 2011 qui ont apporté globalement 286 millions de dollars au produit intérieur brut (PIB) du Canada. À eux tous, les secteurs du GO-4 ont ajouté près de 9,3 milliards de dollars au PIB en 2011, avec des ventes agricoles nettes de 3,2 milliards de dollars, tout en favorisant plus de 33 000 emplois à la ferme et 86 000 emplois dans toute l'économie, et en apportant également plus de 1,8 milliard de dollars de recettes au gouvernement.

### Production finale 2010

L'évaluation finale de la production 2010 a été présentée à la réunion de juillet des POIC. Selon les données qui figurent au tableau 5, La production intérieure d'oeufs d'incubation de poulet de chair du Canada a représenté 97,29 % des allocations totales et la production de toutes les provinces membres des POIC ainsi que celles qui avaient des contrats de services avec eux est restée dans les limites de leur allocation respective pour l'année.

**Tableau 5 – Production et allocation 2010 par province pour les dommages-intérêts**

Province	Production intérieure (oeufs)	Allocations totales 2010 (oeufs)	Taux d'utilisation (%)	Quota loué (oeufs)	Taux d'utilisation final (%)
Colombie-Britannique	97 896 445	102 690 332	95,33 %	0	95,33 %
Alberta	68 104 253	68 964 321	98,75 %	0	98,75 %
Saskatchewan	26 664 899	29 876 878	89,25 %	0	89,25 %
Manitoba	31 402 098	32 693 628	96,05 %	0	96,05 %
Ontario	199 189 600	208 094 498	95,72 %	0	95,72 %
Québec	175 911 747	180 502 184	97,46 %	0	97,46 %
<b>CANADA</b>	<b>657 444 470</b>	<b>675 764 285</b>	<b>97,29 %</b>	<b>0</b>	<b>97,29 %</b>

Source : POIC



## L'Association canadienne des producteurs d'oeufs d'incubation de poulet à chair (ACPOIPC)

C'est en 2002 que l'Association canadienne des producteurs d'oeufs d'incubation de poulet de chair (ACPOIPC) a rétabli les programmes pour étudiants. Depuis, ces initiatives ont été grandement appréciées par la communauté étudiante et profiteront, nous en sommes sûrs, à notre industrie à l'avenir.

Jusqu'ici, le **Programme pour jeunes agriculteurs** a offert une aide financière à cinq jeunes producteurs qui souhaitent connaître l'industrie des oeufs d'incubation d'autres pays ou parfaire la connaissance qu'ils en avaient.

Le **Programme d'échange d'étudiants** a été lancé pour aider les Canadiens à mieux comprendre les défis et les occasions qui se présentent à l'industrie des oeufs d'incubation. Il a permis à deux élèves du secondaire du Manitoba et du Québec, provenant de familles de producteurs d'oeufs d'incubation de poulet de chair, de découvrir un milieu différent.

La **Bourse de recherche sur les reproducteurs de poulet à chair** a remporté un incroyable succès puisqu'elle a aidé 10 étudiants à mener des études de courte durée dans des domaines apparentés à notre industrie.

### Le Producteur de l'année de l'ACPOIPC pour 2010

Berniko et Jantea Van der Velde ont reçu le prix du Producteur de l'année pour 2010 lors de la réunion d'été des Producteurs d'oeufs d'incubation du Canada, en juillet 2011 dans la belle ville de Canmore (Alberta). Les Van der Velde sont de Thorhild (Alberta).



Brian Bilkes, président de l'ACPOIPC, Jantea et Berniko Van der Velde

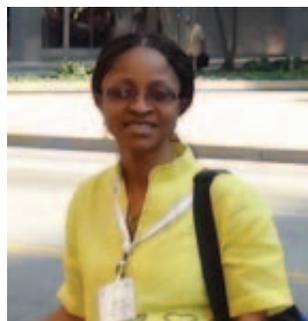


Berniko Van der Velde

La bourse 2011 de recherche sur les reproducteurs de poulet à chair a été accordée à Edith Tanjong MBA, de l'université de l'Alberta pour son projet intitulé : « *Modification des rations pour les reproductrices de poulet à griller : Peut-on modifier la composition des rations pour améliorer le rendement des reproductrices?* ». Le travail de recherche d'Edith sera affiché sur le site Web des POIC.

Je profite de l'occasion pour remercier les membres du comité de leur travail et de leur aide.

Brian Bilkes  
Président, ACPOIPC



Edith Tanjong MBA



Les membres :

- ▶ Brian Bilkes, président, Colombie-Britannique
- ▶ Josh Lubach, Alberta
- ▶ Jeff Regier, Saskatchewan
- ▶ Kevin Enns, Manitoba
- ▶ Cheryl Firby, Ontario
- ▶ Robert Massé, Québec



## L'Association canadienne des producteurs d'oeufs d'incubation de poulet à chair (ACPOIPC)

### La gagnante du concours de dessin 2011 de l'ACPOIPC



Depuis 2008, l'Association canadienne des producteurs d'oeufs d'incubation de poulet à chair organise chaque année un concours de dessin pour les familles de producteurs. Les dessins reçus ornent les cartes de Noël du bureau national des Producteurs d'oeufs d'incubation du Canada. Cette année, les membres de l'association ont choisi une gagnante spéciale dont le dessin serait envoyé au premier ministre du Canada, l'honorable Stephen Harper. Voici la photo de la gagnante 2011, Annette Bilkes, 6 ans, de Chilliwack (Colombie-Britannique).

### Les participants au concours de dessin 2011 de l'ACPOIPC



Claire Bilkes, 3 ans  
Colombie-Britannique



Jayden Ijtsma, 5 ans  
Alberta



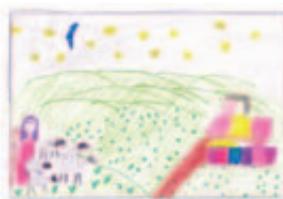
Thaya Neels, 6 ans  
Colombie-Britannique



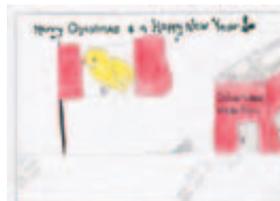
Ashley Ijtsma, 7 ans  
Alberta



John Bilkes, 9 ans  
Colombie-Britannique



Hannah Neels, 10 ans  
Colombie-Britannique



Jane Bilkes, 11 ans  
Colombie-Britannique



## Rapport du Comité de gestion de la production

Les Producteurs d'oeufs d'incubation du Canada

Je suis heureux de rendre compte du travail réalisé par le Comité de gestion de la production des POIC au cours de l'année écoulée. Nous étions chargés de faire des recommandations sur les problèmes d'application à la ferme concernant notamment la salubrité des aliments, le bien-être des animaux, la biosécurité et la gestion des urgences.

### Le **PCQOI** et la salubrité des aliments

Pour commencer, je suis fier de pouvoir dire que le PCQOI<sup>MC</sup> a été mis en oeuvre à 100 % dans les provinces membres des POIC en 2011. Cela prouve bien l'engagement des producteurs d'oeufs d'incubation de poulet de chair envers la salubrité des aliments et nous chercherons à améliorer en permanence ce programme à l'avenir.

L'ébauche du guide de gestion du PCQOI<sup>MC</sup> est presque terminée. Ce guide constitue une description du système d'application du PCQOI<sup>MC</sup> dans tout le pays et est nécessaire pour obtenir la reconnaissance officielle de l'ACIA. Il comprend le calendrier des vérifications, la formation des vérificateurs pour la salubrité des aliments à la ferme ainsi que les mises à jour du programme et l'engagement continu de la direction. La prochaine étape pour le guide de gestion est l'analyse de l'écart réalisée par l'ACIA pour s'assurer que le programme répond aux exigences du gouvernement fédéral sur le papier. Elle sera suivie d'une évaluation de la mise en oeuvre pour vérifier que le système est bien mis en oeuvre comme indiqué sur le papier.

Je tiens à mentionner toutes les personnes qui font en sorte que notre programme fonctionne efficacement, y compris les agents d'exécution provinciaux, les encadreurs, les vétérinaires, les experts de l'industrie et des universités, et les vérificateurs. Nous tenons à signaler le décès de Graham Marriott en décembre 2011. Graham était chargé de la vérification des exploitations de production d'oeufs d'incubation de poulet de chair de l'Alberta; il a fait bénéficier notre industrie de sa grande expérience, de ses connaissances et de son savoir-faire en matière de vérification. Son absence sera durement ressentie.

### Bien-être des animaux

2011 a été une année phare pour les activités liées au bien-être. Avec les PPC, les ÉDC et le CCTOV, les POIC ont entrepris la révision du Code de pratiques recommandées pour le soin et la manipulation des animaux de ferme : Poulets, dindons et reproducteurs du couvoir à l'abattage. L'opération est menée par le Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage (CNSAE) qui garantit une actualisation uniforme des codes de l'industrie en tablant sur les travaux scientifiques récents et les pratiques de l'industrie. Une réunion d'information a eu lieu à l'automne 2011 pour présenter le comité chargé de l'élaboration des codes ainsi que les membres du comité scientifique, et pour déterminer les questions de bien-être prioritaires. Ce travail, qui est actuellement financé par l'intermédiaire d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, devrait durer environ 2 ans. Nous espérons que cet arrangement continuera à l'avenir car les codes sont essentiels pour prouver la volonté des producteurs de respecter en permanence des normes exigeantes de bien-être des animaux.

### Politiques à la ferme

J'ai constaté un mouvement général vers une application accrue de la surveillance et des mesures et la présentation de davantage de preuves tangibles s'agissant des pratiques appliquées à la ferme. Comme vous le savez, « on ne peut améliorer ce que l'on ne peut mesurer » et le public s'intéresse de plus en plus aux améliorations que nous apportons à la salubrité des aliments, au bien-être des animaux, à la gestion de l'environnement, etc.



#### Les membres :

- ▶ Dean Penner, président, Manitoba
- ▶ Calvin Breukelman, Colombie-Britannique
- ▶ Kevin Tiemstra, Alberta
- ▶ Hendrik Van Steenberghe, Saskatchewan
- ▶ Jack Greydanus, Ontario
- ▶ Gyslain Loyer, Québec

Les POIC prévoient de collaborer avec l'industrie et le gouvernement pour l'élaboration d'une politique fédérale concernant les troupeaux d'approvisionnement des couvoirs approuvés dans laquelle seront précisées les exigences nationales à l'égard des troupeaux de reproducteurs de poulet de chair du Canada. Il sera très important de s'assurer que cette politique fonctionne pour les producteurs sans faire double emploi avec les exigences déjà en place, notamment les tests de dépistage de l'influenza aviaire dans la cadre du SCSIADO. Ce dossier sera certainement à surveiller en 2012.

### **Biosécurité**

Les POIC ont participé à l'élaboration de la norme nationale de biosécurité pour le secteur des services assurée par le Bureau de la biosécurité animale de l'ACIA. Cette norme table sur la réalisation de la norme de biosécurité des producteurs. Ce travail vise à garantir l'application uniforme de la norme nationale dans le secteur des services.

Comme d'habitude, si vous avez des questions ou des commentaires sur ces dossiers importants pour les producteurs, contactez votre bureau provincial ou les POIC.

Cordialement,



Dean Penner  
Président, Comité de gestion de la production



## Rapport du Comité avisur

Les Producteurs d'oeufs d'incubation du Canada

Le Comité avisur s'est réuni en mars, juillet et novembre 2011 pour discuter des facteurs qui influent sur la situation du marché et examiner les besoins 2011 et 2012 en poulet. L'industrie du poulet a entamé l'année en espérant une reprise de la croissance de la demande, la production 2010 de poulet s'étant élevée à 1 021,6 millions de kilogrammes (éviscérés) après une production plus faible en 2009 (1 009,9 millions de kilogrammes) à la suite de la récession économique prolongée qui avait commencé à l'automne 2008. Les indicateurs du marché du début de 2011 signalaient une croissance de la production de poulet de plus de 1,5 %, malgré les nombreuses incertitudes entourant les effets futurs de la hausse du prix des aliments de la volaille et des autres coûts de production, des problèmes de taux d'éclosion, de la production intérieure d'oeufs d'incubation, et de la demande de poulet des consommateurs. Le principal problème a été de devoir trouver un juste milieu entre les besoins futurs du marché canadien du poulet et une offre suffisante d'oeufs d'incubation de poulet de chair, tout en donnant aux producteurs les signaux voulus avant les placements de reproducteurs pour l'année qui commence.

En mars, on a discuté des tendances de l'industrie du poulet en évaluant la croissance attendue en 2011 et 2012. Les principaux points discutés ont été la production d'oeufs d'incubation et le taux d'éclosion qui étaient inférieurs à ceux de 2010; les importations d'oeufs d'incubation, qui dépassaient de 25 % celles de 2010 et de 35 % le prorata; la production de poulet de l'année à ce jour qui était supérieure de 0,8 % et les allocations futures qui devaient augmenter; la hausse constante des aliments de la volaille et des carburants et son effet sur les prix producteur; les prix de gros; l'amélioration de la situation économique pour les consommateurs canadiens; le prix de détail élevé des viandes concurrentes, dont le boeuf et le porc; et l'émergence de quantités croissantes de viande de volailles de réforme. Le comité est néanmoins resté optimiste et a estimé qu'une croissance de plus de 1,5 % de la production de poulet pour 2011 était raisonnable; il a donc recommandé que les POIC envisagent pour 2011 une production cible de poulet de 1 039 millions de kilogrammes, soit 1,7 % de plus que la production 2010. Pour 2012, le comité a pensé que la croissance initialement prévue devrait s'aligner sur les prévisions de croissance de la population et a recommandé une cible de 1 052 millions de kilogrammes pour 2012, soit 1,3 % de plus que les 1 039 millions de kilogrammes. Ces volumes ont été approuvés comme cibles de production de poulet 2011 et 2012 lors de la réunion du Conseil d'administration des POIC.

En juillet, les membres ont admis que la situation du marché avait nettement changé depuis mars, les prévisions d'escalade des coûts s'étant concrétisée, tandis que les répercussions de la demande changeante des consommateurs rendait de plus en plus difficile la prévision d'une cible adaptée pour la production 2011 de poulet. Au cours de la discussion, on a notamment parlé des hausses de prix des aliments de la volaille qui avaient fait augmenter de 17 % les prix producteur; de la stabilité des prix de gros et des marges des transformateurs qui se resserraient; de la production d'oeufs d'incubation qui était inférieure au prorata du fait des taux d'éclosion en diminution; des importations d'oeufs d'incubation qui avaient augmenté de 18 % par rapport à l'année précédente et étaient supérieures de 30 % au prorata; de la production de poulet à ce jour qui avait augmenté de 1,1 % et des réductions attendues des allocations pour le reste de l'année; de la croissance économique lente du Canada et des prévisions révisées à la baisse pour 2011 et 2012; de l'amélioration des dépenses de consommation et des taux de chômage favorables à la demande des consommateurs; et des prix supérieurs attendus pour les viandes concurrentes avec le resserrement de l'offre de porc et de boeuf. On a admis que la production 2011 de poulet devrait être révisée à la baisse vu l'opinion de plus en plus partagée selon laquelle il faudrait réduire les allocations de poulet du reste de l'année en réaction à l'évolution de la situation du marché. Le comité a de ce fait recommandé une cible de production de poulet 2011 de 1 021 millions de kilogrammes, inchangée par rapport à la production réelle 2010, et une réduction de 18 millions de kilogrammes par rapport au niveau précédemment établi en mars. Lors du premier examen de la demande de poulet 2012, il avait été décidé de s'attacher avant tout à la croissance démographique et de présenter une recommandation de 1 032 millions de kilogrammes, qui correspondait à une progression de 1,1 % par rapport aux 1 021 millions de kilogrammes. Le Conseil d'administration des POIC a approuvé les recommandations pour 2011 et 2012.



### Les membres :

- ▶ Dean Penner, président, Manitoba
- ▶ Brian Bilkes, ACPOIPC
- ▶ Ernie Silveri, représentant de la FCC
- ▶ Jan Rus, PPC
- ▶ Robert DeValk, ACSV
- ▶ Steve Welsh, AAC
- ▶ Guy Giroux, MAÉCI
- ▶ Nicolas Paillat, CCTOV

En novembre, la situation économique mondiale se détériorait. Tandis que les marchés financiers continuaient à s'affaiblir dans le monde, les prévisions de croissance économique pour le Canada ont encore une fois été révisées à la baisse et ont porté bon nombre de personnes à attendre une croissance nulle en 2012. On a alors discuté de l'effet de la récente production excédentaire 2011 de poulet; des perspectives de croissance de la demande de poulet en 2012; des conditions favorables de la demande de poulet tandis que les viandes concurrentes continuaient à subir des réductions de production et une hausse des prix de détail; de la présence de plus en plus importante de viande de volailles de réforme; de la tendance croissante des consommateurs à viser plus bas qui a fait que la demande de viande blanche a changé et qu'on a recherché davantage de découpes de viande brune; de la chute récente des prix vifs due à la baisse des prix des aliments de la volaille; de la production de poulet de l'année à ce jour qui avait augmenté de 0,6 % par rapport à l'année précédente à la même période; et de la production intérieure d'oeufs d'incubation, des importations d'oeufs d'incubation et des mises en incubation qui restaient inférieures à celles de l'année précédente. Les membres du comité ont estimé que la production totale de poulet 2011 devrait atteindre la cible de 1 021 millions de kilogrammes fixée en juillet. Le comité a de ce fait recommandé une cible de production de poulet 2012 de 1 031 millions de kilogrammes, qui représente une croissance de 1,0 % par rapport à 2011. Le Conseil d'administration des POIC a approuvé 1 031 comme allocation pour 2012.

Cordialement,



Dean Penner  
Président, Comité avisur



## Rapport du Comité des finances

Les Producteurs d'oeufs d'incubation du Canada

Le Comité des finances s'est réuni à trois reprises au cours de l'année : en mars, en juillet et en novembre. À chaque réunion, il a passé en revue la situation financière et examiné au besoin les politiques financières des POIC.

Les recettes se sont élevées à 1,77 million de dollars et les dépenses à 1,64 million de dollars en 2011, d'où un excédent de 0,13 million de dollars. Les recettes réelles correspondaient au budget prévu de 1,76 million de dollars malgré une très légère augmentation de la production d'oeufs par rapport à l'année précédente. Les recettes ont augmenté de 0,1 million de dollars par rapport à l'année précédente du fait de la hausse de la redevance nationale qui n'a été en vigueur que pendant trois trimestres de l'année. Les dépenses réelles de 1,64 million de dollars ont été inférieures au budget prévu de 1,79 million de dollars du fait essentiellement des efforts constants des administrateurs des POIC pour réduire les frais de réunion et de déplacement ainsi que du fait du report de certains postes budgétaires à 2012 pour la salubrité des aliments et la réparation du bâtiment. Les dépenses réelles ont dépassé de 0,26 million de dollars celles de l'année précédente du fait de l'augmentation des frais liés à l'Accord fédéral-provincial (AFP), de la composition du Comité de direction, de la multiplication des activités liées au commerce et des frais de commémoration du 25<sup>e</sup> anniversaire de l'Office.

Le Comité des finances a présenté un budget 2012 comportant un déficit de 77 500 \$ pour l'exercice, mais je suis heureux de pouvoir annoncer qu'il n'a pas jugé nécessaire d'augmenter la redevance nationale dans l'immédiat. En 2012, les recettes devraient augmenter de 68 000 \$, du fait de la hausse de la redevance nationale qui sera en vigueur pendant toute l'année, et les dépenses de 122 500 \$ par rapport à 2011 en raison de plusieurs facteurs, notamment une seule réunion spéciale pour l'AFP, la composition du Comité de direction, le lieu des réunions, les exigences professionnelles et les dépenses de 2011 reportées à 2012.

Le fonds de recherche, créé en 2001, continue à être provisionné de la somme prévue de 0,1 cent par oeuf d'incubation jusqu'à concurrence de 60 000 \$. Les dépenses de recherche approuvées ont été imputées à ce fonds. On a engagé 5 000 \$ de plus de dépenses de recherche par an pour 2011 et 2012.

Lors de l'assemblée annuelle de mars 2011, le cabinet Welch LLP a été désigné pour procéder à la vérification de la fin de l'exercice 2011.

Cordialement,

Gyslain Loyer  
Président, Comité des finances



### Les membres :

- ▶ Gyslain Loyer, président, Québec
- ▶ Kevin Tiemstra, Alberta
- ▶ Hendrik Van Steenberg, Saskatchewan
- ▶ Dean Penner, Manitoba
- ▶ Ernie Silveri, représentant de la FCC



## Rapport du Comité de la recherche

Les Producteurs d'oeufs d'incubation du Canada

### Priorités de recherche des POIC

Nous avons examiné les domaines prioritaires de recherche présentés par chaque région et fait les recommandations suivantes (**les priorités en caractères gras sont nouvelles**) :

- Salubrité des aliments
- Environnement
- Utilisation de la viande brune
- Lutte contre les salmonelles chez les reproducteurs de poulet à chair par la vaccination
- Recherche axée sur la production
- **Mortalité précoce des reproductrices**
- **Faiblesse de la production des jeunes reproductrices**
- **Effet réel de la climatisation (chambres froides pour oeufs d'incubation, refroidissement pendant le transport et au couvoir) sur la fertilité**
- **Comparaison des matériaux pour litière**

Ces priorités sont aussi transmises au Conseil de recherches avicoles du Canada (CRAC).

L'un des événements les plus marquants de 2011 dans le secteur de la recherche a été l'embauche de **Bruce Roberts** comme directeur exécutif du CRAC. Bruce a une expérience et des connaissances très vastes dans le domaine de l'agriculture et des affaires, et il continue à travailler pour assurer la transition avec **Gord Speksnijder** qui nous a fourni un excellent service depuis 2003. C'est cette équipe, avec le Conseil d'administration du CRAC, qui cherche à être utile aux producteurs et à faire en sorte que le CRAC soit reconnu comme l'interlocuteur national pour la recherche avicole au Canada ([www.cp-rc.ca](http://www.cp-rc.ca)).

Les POIC contribuent aussi au financement de l'élaboration d'un système d'alimentation de précision des reproducteurs de poulet à chair à l'université de l'Alberta. Nous exigeons beaucoup de nos oiseaux et améliorer la façon dont nous les nourrissons pourrait être aussi bénéfique à leur santé et à leur bien-être.

Cordialement,

Cheryl Firby  
Présidente, Comité de la recherche des POIC



Les membres :

- ▶ Cheryl Firby, présidente, Ontario
- ▶ Brian Bilkes, Colombie-Britannique
- ▶ Josh Lubach, Alberta
- ▶ Jeff Regier, Saskatchewan
- ▶ Kevin Enns, Manitoba
- ▶ Robert Massé, Québec

## Suppléants des POIC



*De gauche à droite :*  
Kevin Enns, Manitoba  
Jeff Regier, Saskatchewan  
Robert Massé, Québec  
Brian Bilkes, Colombie-Britannique  
Cheryl Firby, Ontario



## Gérants des offices provinciaux



*De gauche à droite :*  
Pierre Belleau, Québec  
Bob Guy, Ontario  
Clinton Monchuk, Saskatchewan  
Dave Cherniwchan, Colombie-Britannique  
Bob Smook, Alberta  
Wayne Hiltz, Manitoba

## Permanents des POIC



*De gauche à droite :*  
Nicole Duval, administratrice de bureau  
Victoria Sikur, agente de la salubrité des aliments  
Joy Edstron, comptable  
Tim Nikita, économiste  
Giuseppe Caminiti, directeur général

**ÉTATS FINANCIERS**  
**De**  
**LES PRODUCTEURS D'ŒUFS D'INCUBATION DU CANADA**  
**Pour l'exercice clos**  
**LE 31 DÉCEMBRE 2011**

**LES PRODUCTEURS D'ŒUFS D'INCUBATION DU CANADA**  
**TABLE DES MATIÈRES DES ÉTATS FINANCIERS**  
**LE 31 DÉCEMBRE 2011**

	<u>Page</u>
<b>RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT</b>	1 & 2
<b>ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE</b>	3
<b>ÉTAT DES RÉSULTATS</b>	4
<b>ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET</b>	5
<b>ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE</b>	6
<b>NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS</b>	7 - 12

## **RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

Au Ministre de l'Agriculture et Agroalimentaire, Gouvernement du Canada, le Conseil des produits agricoles du Canada et aux membres de Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2011, les états des résultats et de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### *Responsabilité de la Direction pour les états financiers*

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### *Responsabilité de l'auditeur*

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

*Opinion*

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada au 31 décembre 2011, ainsi que des résultats de son exploitation, de l'évolution de l'actif net et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

*Autres points*

L'audit des états financiers de Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada pour l'exercice clos le 31 décembre 2010 a été effectué par un autre auditeur qui a exprimé une opinion non-modifiée sur ces états le 15 février 2011.



Comptables agréés  
Experts-comptables autorisés

Ottawa, Ontario  
le 15 février 2011.

**LES PRODUCTEURS D'ŒUFS D'INCUBATION DU CANADA**  
**ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE**  
**LE 31 DÉCEMBRE 2011**

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
<b><u>ACTIFS</u></b>		
<b>ACTIFS À COURT TERME</b>		
Encaisse	43 239 \$	32 424 \$
Placements à court terme - note 5	800 000	688 117
Comptes à recevoir	320 664	287 070
Charges payées d'avance	<u>10 420</u>	<u>12 106</u>
	<u>1 174 323</u>	<u>1 019 717</u>
<b>IMMOBILISATIONS</b>		
Terrain et bâtiment - note 6	651 600	665 638
Autres - note 7	<u>7 083</u>	<u>14 148</u>
	<u>658 683</u>	<u>679 786</u>
	<u>1 833 006</u> \$	<u>1 699 503</u> \$
<b><u>PASSIFS ET ACTIF NET</u></b>		
<b>PASSIFS À COURT TERME</b>		
Comptes à payer et frais courus	140 302 \$	131 713 \$
Portion à court terme de la dette à long terme - note 6	<u>8 642</u>	<u>8 166</u>
	148 944	139 879
<b>DETTE À LONG TERME - note 6</b>	<u>328 057</u>	<u>336 707</u>
	<u>477 001</u>	<u>476 586</u>
<b>ACTIF NET</b>		
Affectation interne à la recherche	15 023	20 023
Affectation interne aux indemnités éventuelles de départ	108 916	96 054
Non affecté	<u>1 232 066</u>	<u>1 106 840</u>
	<u>1 356 005</u>	<u>1 222 917</u>
	<u>1 833 006</u> \$	<u>1 699 503</u> \$

Signé par le Conseil d'administration



Jack Greydanus, Président



Calvin Breukelman, Vice-Président

(voir notes ci-jointes)

**Welch** LLP

An Independent Member of BKR International

**LES PRODUCTEURS D'ŒUFS D'INCUBATION DU CANADA**  
**ÉTAT DES RÉSULTATS**  
**EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2011**

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
<b>Produits</b>		
Redevances	1 762 608 \$	1 694 976 \$
Intérêts	<u>9 351</u>	<u>4 195</u>
	<u>1 771 959</u>	<u>1 699 171</u>
<b>Charges</b>		
Amortissement	24 070	47 134
Frais d'occupation du bâtiment	35 154	34 846
Honoraires des administrateurs et frais des participants	304 005	284 594
Intérêts sur la dette à long terme	13 369	13 818
Réunions	54 399	23 335
Frais d'adhésion	32 153	29 980
Frais d'administration et de bureau	167 052	117 001
Honoraires professionnels	192 272	111 810
Recherche	65 000	71 081
Salaires et avantages sociaux	517 166	512 115
Dépenses des employés	55 438	43 057
Frais de commerce	98 957	45 000
Traduction et interprétation	<u>79 836</u>	<u>80 457</u>
	<u>1 638 871</u>	<u>1 414 228</u>
<b>Revenu net</b>	<u>133 088 \$</u>	<u>284 943 \$</u>

(voir notes ci-jointes)

**Welch** LLP

An Independent Member of BKR International

**LES PRODUCTEURS D'ŒUFS D'INCUBATION DU CANADA**  
**ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET**  
**EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2011**

	<u>2011</u>			<u>2010</u>	
	<u>Affectation interne à la recherche</u>	<u>Affectation interne aux indemnités éventuelles de départ</u>	<u>Non affecté</u>	<u>Total</u>	<u>Total</u>
<b>Solde au début de l'exercice</b>	20 023 \$	96 054 \$	1 106 840 \$	1 222 917 \$	937 974 \$
<b>Revenu net</b>	-	-	133 088	133 088	284 943
<b>Visé par une affectation interne - note 8</b>	<u>(5 000)</u>	<u>12 862</u>	<u>(7 862)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<u>15 023 \$</u>	<u>108 916 \$</u>	<u>1 232 066 \$</u>	<u>1 356 005 \$</u>	<u>1 222 917 \$</u>

(voir notes ci-jointes)

**Welch** LLP

An Independent Member of BKR International

## LES PRODUCTEURS D'ŒUFS D'INCUBATION DU CANADA

## ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2011

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
Revenu net	133 088 \$	284 943 \$
Ajustement pour l'amortissement:	<u>24 070</u>	<u>47 134</u>
	157 158	332 077
Variation nette du fonds de roulement sans effet sur la trésorerie		
Comptes à recevoir	(33 594)	28 499
Charges payées d'avance	1 686	6 705
Charges à payer et frais courus	<u>8 589</u>	<u>(19 832)</u>
	<u>133 839</u>	<u>347 449</u>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Achat de placements	(825 000)	(2 460 322)
Vente de placements	713 117	2 157 205
Achat d'immobilisations	<u>(2 967)</u>	<u>(7 401)</u>
	<u>(114 850)</u>	<u>(310 518)</u>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Versements sur la dette à long terme	<u>(8 174)</u>	<u>(7 706)</u>
<b>AUGMENTATION DE L'ENCAISSE</b>	10 815	29 225
<b>ENCAISSE - AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	<u>32 424</u>	<u>3 199</u>
<b>ENCAISSE - À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<u>43 239 \$</u>	<u>32 424 \$</u>

(voir notes ci-jointes)

Welch LLP

An Independent Member of BKR International

**LES PRODUCTEURS D'ŒUFS D'INCUBATION DU CANADA****NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - Suite****EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2011****1. ORGANISATION ET OBJECTIFS**

Les Producteurs d'oeufs d'incubation du Canada (l'organisation) fut constituée en personne morale conformément à la loi sur les offices des produits agricoles.

L'organisation a pour objectifs d'assurer la croissance et la rentabilité durables de l'industrie des oeufs d'incubation de poulet à chair du Canada de façon à accroître son efficacité et sa compétitivité et à garantir à l'industrie canadienne du poulet un approvisionnement fiable en oeufs d'incubation de poulet à chair de qualité.

L'organisation est un organisme sans but lucratif en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu et en tant que tel est exonéré de l'impôt sur le revenu.

**2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES*****Constataion des produits***

L'organisation reçoit des redevances selon le nombre d'oeufs d'incubation commercialisés au cours d'échanges intra-provinciaux, inter-provinciaux et d'exportation. Les redevances sont constatées comme produit dans la période où elles sont gagnées.

L'organisation utilise la méthode du report pour comptabiliser les contributions. Les contributions affectées sont constatées à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les contributions non affectées sont constatées à titre de produits lorsqu'elles sont reçues ou à recevoir et que le montant peut être raisonnablement estimé et s'il existe une assurance raisonnable qu'elles seront perçues.

Les autres sources de produits sont constatées selon la méthode de comptabilité d'exercice.

***Instruments financiers***

L'organisation a choisi d'appliquer les recommandations de la section 3861 "Instruments financiers - Informations à fournir et présentation" du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés à l'égard de la présentation et des informations à fournir sur les instruments financiers.

Les actifs et passifs financiers sont classés, mesurés et comptabilisés comme suit:

***Actifs financiers disponibles à la vente***

L'encaisse et les placements dans des certificats de placement garantis sont classés comme disponibles à la vente et sont mesurés à leur juste valeur.

***Prêts et créances et autres passifs financiers***

Les comptes à recevoir sont classés comme prêts et créances. Ils sont évalués au coût amorti, ce qui est généralement le montant initialement comptabilisé moins toutes allocations pour les créances douteuses. Les comptes à payer et frais courus et la dette à long terme sont classés comme autres

**LES PRODUCTEURS D'ŒUFS D'INCUBATION DU CANADA**

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - Suite**

**EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2011**

**2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES - Suite**

***Investissement dans des biens en co-propriété***

L'organisation comptabilise ses investissements dans des biens en co-propriété en utilisant la méthode de consolidation proportionnelle. Selon cette méthode, la part de l'organisation des actifs, passifs, produits, charges et flux de trésorerie des biens en co-propriété de l'organisation sont inscrits dans ces états financiers.

***Immobilisations et amortissement***

Les immobilisations sont comptabilisées au coût.

Les immobilisations sont amorties en utilisant la méthode de l'amortissement linéaire en fonction de leur durée probable d'utilisation aux taux annuels suivants:

Bâtiment	40 ans
Équipement et ameublement de bureau	5 ans
Équipement électronique	3 ans

***Utilisation d'estimations***

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés des actifs, des passifs, des produits, des charges, et la divulgation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers. Les résultats réels pourraient différer des estimations.

**3. NORMES DE COMPTABILITÉ FUTURES POUR LES ORGANISMES SANS BUT LUCRATIF**

Le Conseil des normes comptables de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) a récemment approuvé la mise en place d'un cadre conceptuel d'information financière conçu spécifiquement afin de rencontrer les besoins des utilisateurs des états financiers préparés par les organismes sans but lucratif. Les organismes sans but lucratif ont aussi le choix d'adopter les Normes internationales d'information financières (IFRS) au lieu de ces nouvelles normes. Un de ces nouveaux cadres conceptuels doit être appliqué aux états financiers de l'organisation pour l'exercice clos le 31 décembre 2012. La direction évalue présentement l'impact de ce nouveau cadre conceptuel sur ses états financiers.

**LES PRODUCTEURS D'ŒUFS D'INCUBATION DU CANADA**

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - Suite**

**EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2011**

**4. INSTRUMENTS FINANCIERS**

Les instruments financiers de l'organisation sont l'encaisse, les placements à court terme, les comptes à recevoir, les comptes à payer et frais courus et la dette à long terme.

Les justes valeurs de l'encaisse, des placements à court terme, des comptes à recevoir et des comptes à payer et frais courus de l'organisation se rapprochent de leur coût à cause de leur échéance à court terme. La juste valeur de la dette à long terme n'est pas déterminable de façon raisonnable.

Sauf si autrement mentionné, la direction ne croit pas que l'organisation soit sujette à des risques significatifs de taux d'intérêts, de change, de crédit ou d'autres risques liés au prix provenant de ces instruments financiers.

*Risque de taux de crédit*

L'organisation est sujette au risque de taux de crédit provenant du fait qu'il y a une possibilité que certaines parties puissent faire défaut à leur obligation financière. Le risque de perte pour l'organisation se limite à la somme de la valeur aux livres de son encaisse, de ses placements à court terme et de ses comptes à recevoir. L'encaisse de l'organisation est déposée auprès d'une banque à charte canadienne et la direction croit donc que le risque de perte sur cet item est minime. Aussi, l'organisation gère son risque de crédit en évaluant ses comptes à recevoir mensuellement, en faisant un suivi des montants en retard et en obtenant une lettre de crédit de la part de chaque province comme garantie de paiement des montants en retard. La Direction croit que ses comptes à recevoir à la fin de l'exercice seront perçus et n'a pas jugé nécessaire de prendre une allocation pour créances douteuses. L'organisation réduit son risque de crédit provenant de ses placements à court terme en investissant dans des certificats de placement garantis.

*Risque du taux d'intérêt*

Les placements à court terme de l'organisation portent intérêt à un taux fixe. Donc l'organisation n'est pas sujette au risque de changement dans les justes valeurs résultant des variations des taux d'intérêt. Les autres actifs et passifs financiers de l'organisation ne comportent pas de risques liés aux taux d'intérêt puisque qu'ils portent intérêt à un taux fixe ou ne portent pas intérêt.

**5. PLACEMENTS À COURT TERME**

Les placements à court terme sont comme suit:

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Certificats de placement garanti encaissables portant intérêt entre 1,2% et 1,4% et venant à échéance à différentes dates en 2012	<u>800 000</u> \$	<u>688 117</u> \$

Les placements sont gérés par le conseil d'administration en consultation avec les conseillers financiers de l'organisation. L'organisation limite ses placements à ce qui est permis selon la Loi sur les offices des produits agricoles. Ces limites imposent à l'organisation de seulement investir l'argent qui est en sa possession ou qu'elle contrôle et qui n'est pas requis immédiatement pour financer les opérations. De plus, la Loi exige que les placements soient dans des titres du Gouvernement du Canada ou garantis par le Gouvernement du Canada.

## LES PRODUCTEURS D'ŒUFS D'INCUBATION DU CANADA

## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - Suite

## EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2011

## 6. IMMOBILISATIONS - TERRAIN ET BÂTIMENT

## Terrain et bâtiment

L'organisation possède un intérêt de 8,02% comme co-proprétaire avec les Producteurs d'œufs du Canada, les Producteurs laitiers du Canada et la Fédération canadienne de l'agriculture dans une propriété située au 21, rue Florence, Ottawa, Ontario qui abrite le bureau de l'organisation.

La part de l'organisation du coût et de l'amortissement cumulé est comme suit:

	2011		2010	
	Coût	Amortissement cumulé	Coût	Amortissement cumulé
Terrain	54 135 \$	- \$	54 135 \$	- \$
Bâtiment	<u>651 519</u>	<u>54 054</u>	<u>649 269</u>	<u>37 766</u>
	705 654	54 054 \$	703 404	37 766 \$
Moins l'amortissement cumulé	<u>54 054</u>		<u>37 766</u>	
Valeur nette	<u>651 600</u> \$		<u>665 638</u> \$	

## Dettes à long terme

L'organisation est responsable pour sa part proportionnelle de l'hypothèque à payer à la Banque de Montréal. La part de l'organisation du capital à payer au 31 décembre 2011 est comme suit:

	2011	2010
Hypothèque à payer portant intérêt à 5,68%, payable en versements mensuels de 2 296\$ composés de capital et d'intérêt venant à échéance le 30 novembre 2017	336 699 \$	344 873 \$
Moins portion à court terme	<u>8 642</u>	<u>8 166</u>
	<u>328 057</u> \$	<u>336 707</u> \$

La part de l'organisation des paiements en capital au cours des prochaines années est comme suit:

2012	8 642 \$
2013	9 146
2014	9 679
2015	10 243
2016	10 840
Après 2016	288 149

L'organisation et les autres co-proprétaires ont conjointement et solidairement signé l'hypothèque et l'organisation est donc éventuellement responsable pour la part de l'hypothèque à payer attribuée aux autres co-proprétaires s'ils devaient faire défaut à leur engagement financier. Le solde de l'hypothèque à payer attribuée aux autres co-proprétaires au 31 décembre 2011 est de 3 861 529 \$.

**LES PRODUCTEURS D'ŒUFS D'INCUBATION DU CANADA****NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - Suite****EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2011****7. IMMOBILISATIONS - AUTRES**

Immobilisations - autres est composé de:

	2011		2010	
	<u>Coût</u>	<u>Amortissement cumulé</u>	<u>Coût</u>	<u>Amortissement cumulé</u>
Équipement et ameublement de bureau	37 468 \$	31 618 \$	37 977 \$	29 047 \$
Équipement électronique	<u>50 837</u>	<u>49 604</u>	<u>58 511</u>	<u>53 293</u>
	88 305	81 222 \$	96 488	82 340 \$
Moins l'amortissement cumulé	<u>81 222</u>		<u>82 340</u>	
Valeur nette	<u>7 083 \$</u>		<u>14 148 \$</u>	

**8. AFFECTATION INTERNE**

Le Conseil d'administration a affecté à l'interne un montant de 12 862 \$ en 2011 (2010 - 35 131 \$) pour les indemnités éventuelles de départ et a utilisé 5 000 \$ (2010 - 11 081 \$) du montant visé par une affectation interne pour la recherche.

**9. ENTENTE DE PARTAGE DES COÛTS**

L'organisation partage des bureaux et certains coûts liés aux employés avec les Producteurs laitiers du Canada, les Producteurs d'œufs du Canada et la Fédération canadienne de l'agriculture. Chaque organisation assume sa part proportionnelle de ces coûts.

**10. ENGAGEMENTS**

L'organisation a différents contrats avec des échéances variant entre 1 et 5 ans. Les paiements futurs minimums sur ces contrats sont comme suit:

2012	4 145 \$
2013	2 557
2014	2 557
2015	2 557
2016	2 131

**LES PRODUCTEURS D'ŒUFS D'INCUBATION DU CANADA****NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - Suite****EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2011****11. GESTION DU CAPITAL**

L'organisation définit son capital comme étant son actif net. Les objectifs de l'organisation par rapport à la gestion du capital sont de détenir un solde suffisant d'actif net non-affecté pour financer les opérations en cours et pour protéger sa capacité de continuer son exploitation. L'organisation gère son capital principalement en affectant à l'interne une portion de son actif net pour couvrir les activités désignées telles que la recherche et d'accumuler du capital pour parer à des situations potentielles défavorables futures telles que le paiement d'indemnités de départ. Une part importante de la gestion du capital consiste à amasser des redevances de différentes sources tout en contrôlant les charges. L'organisation surveille ses exigences et objectifs par rapport à son capital par son processus budgétaire et la révision de ses états financiers. Afin de maintenir ou d'ajuster sa structure de capital, l'organisation peut modifier les charges prévues pour la réalisation de certaines de ses activités. L'organisation n'est pas sujette à des affectations externes sur son capital.

**12. CHIFFRES CORRESPONDANTS**

Les chiffres correspondants ont été reclassés tel que nécessaire afin de les rendre conformes à la présentation utilisée pour l'exercice courant.















